

---

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée publique de la  
COMMISSION SUR LA CULTURE, LE PATRIMOINE ET LES SPORTS

Le jeudi 6 avril 2017 à 19 h  
Hôtel de ville de Montréal, 275, rue Notre-Dame Est, salle du conseil

---

**Commissaires présent(e)s :**

- Mme Michèle D. Biron, présidente**  
Conseillère d'arrondissement, Saint-Laurent
- Mme Christine Gosselin, vice-présidente**  
Conseillère d'arrondissement, Plateau–Mont-Royal
- Mme Michelle Di Genova Zammit**  
Conseillère d'arrondissement, Anjou
- M. Manuel Guedes**  
Conseiller d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Pierre L'Heureux**  
Conseiller d'arrondissement, Verdun
- Mme Nathalie Pierre-Antoine**  
Conseillère d'arrondissement, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- M. Giovanni Rapanà**  
Conseiller de la ville, Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles
- Mme Anne-Marie Sigouin**  
Conseillère de la ville, Sud-Ouest

**Commissaire absente :**

- Mme Marie Cinq-Mars**  
Mairesse, Outremont

**Le quorum est atteint**

**Aussi présents :**

- Mme Suzanne Laverdière**, directrice, Service de la culture
- Mme Claire Rocher**, conseillère en planification, Service de la culture
- Mme Emmanuelle Hébert**, conseillère en planification, Service de la culture

**Assistance : 18 citoyens et représentants d'organismes**

---

**1. Ouverture de l'assemblée**

La présidente, Mme Michèle D. Biron, ouvre l'assemblée à 19 h et remercie les personnes présentes d'avoir accepté l'invitation de la Commission à participer à cette consultation portant sur le projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal. Elle explique que la deuxième étape de cette consultation, qui vise à entendre les mémoires et opinions des citoyens et organismes intéressés, se poursuit ce soir, avec la quatrième d'une série de huit assemblées publiques prévues à cet effet.

La présidente se présente, puis invite les membres de la Commission à faire de même à tour de rôle. Elle signale que cette assemblée se déroule en présence de la directrice du Service de la culture, Mme Suzanne Laverdière, ainsi que de deux conseillères en planification de son équipe qui ont œuvré à la préparation du projet de Politique de développement culturel, Mme Claire Rocher et Mme Emmanuelle Hébert.

Après avoir décrit le contexte dans lequel se déroule la consultation et le mandat précis de la Commission, la présidente mentionne les moyens de communication utilisés pour solliciter la participation des citoyens et des milieux concernés, qui ont répondu de manière enthousiaste à cet appel.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition de Mme Michelle Di Genova Zammit, appuyée par M. Pierre L'Heureux, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

**3. Projet de Politique de développement culturel 2017-2022 de la Ville de Montréal : audition des mémoires et période de questions des membres de la Commission**

Avant d'entendre les premières intervenantes, la présidente donne quelques consignes à l'ensemble des participants présents afin de faciliter la tenue de cette séance. Elle invite ensuite les

représentants des sept organismes inscrits à s'installer à la table prévue à cet effet et à présenter à tour de rôle les principaux arguments contenus dans leurs mémoires.

**3.1. MME CATHY WONG, PRÉSIDENTE, MME SHARON HACKETT, VICE-PRÉSIDENTE ET MME ZINA LAADJ, MEMBRE, CONSEIL DES MONTRÉALAISES; MME MARIE-ALINE VADIUS, PRÉSIDENTE ET MME ALIDA PICCOLO, VICE-PRÉSIDENTE, CONSEIL INTERCULTUREL DE MONTRÉAL ; ET MME AMINA JANSSEN, VICE-PRÉSIDENTE, CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL**

C'est Mme Janssen du Conseil jeunesse de Montréal qui présente, au nom des trois conseils consultatifs de la Ville de Montréal, le mémoire conjoint qu'ils ont préparé. Elle explique pour commencer que ces trois conseils partagent un objectif commun, soit d'assurer que la réalité des groupes qu'ils représentent (femmes, jeunes et minorités ethnoculturelles) soit prise en compte dans les politiques et pratiques développés par l'administration municipale. C'est dans ce contexte que se situe leur intervention.

Les trois conseils demandent principalement que le positionnement de Montréal comme grande métropole culturelle et chef de file des villes intelligentes et numériques s'accompagne d'une perspective équitable, juste et paritaire. Mme Janssen présente un état des lieux de la représentation des femmes, de la jeunesse et de la diversité ethnoculturelle dans le milieu culturel, puis aborde les préoccupations communes aux trois conseils, structurées autour des trois axes proposés dans le projet de Politique. Chacun des enjeux traités est assorti de recommandations spécifiques, comme en fait foi le mémoire conjoint des conseils, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions). Mme Janssen termine en mentionnant les préoccupations distinctes des trois entités à l'égard du projet de Politique.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Nathalie Pierre-Antoine

Déclare que les préoccupations énoncées sont partagées par les commissaires dans leur ensemble et que les recommandations déposées par les trois conseils seront étudiées avec soin / Reconnaît la sous-représentation des groupes visés dans le milieu culturel et l'importance que la culture reflète la diversité de la société montréalaise.

**3.2. M. PHILIPPE DEMERS, FONDATEUR, MASSIVART ET FESTIVAL CHROMATIC**

M. Demers indique d'emblée qu'il est très emballé par le projet de Politique de développement culturel présenté par la Ville, lequel contiendrait plusieurs propositions qu'il dit attendre depuis longtemps et qui feront certainement avancer la cause de la culture à Montréal. M. Demers dit s'être essentiellement penché, dans son analyse, sur l'axe de l'entrepreneuriat culturel et créatif, en s'intéressant plus particulièrement à la diversification des sources de revenus des artistes.

À partir de son expérience récente de démarrage d'une entreprise culturelle, M. Demers tient entre autres à souligner à quel point le soutien stratégique et financier est important pour les entrepreneurs culturels, particulièrement le soutien à la stratégie comptable et fiscale dans la période de démarrage. Les entreprises culturelles devraient à cet effet selon lui pouvoir bénéficier des mêmes programmes que les entreprises en technologie, en innovation, en agroalimentaire ou dans les autres secteurs. M. Demers s'intéresse également à l'exportation des produits culturels et au mécénat et propose divers moyens pour encourager ces deux mouvements, comme en font foi son [mémoire](#) et sa [présentation](#) disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

M. Manuel Guedes

Salue l'inclusion dans le mémoire de multiples mesures concrètes qui pourraient être regroupées au sein d'un plan d'action / Accueille favorablement la proposition de créer un guichet unique pour que les artistes, créateurs et entrepreneurs culturels puissent s'adresser encore plus facilement à la Ville.

Mme Christine Gosselin

Reconnaît l'intérêt de plusieurs mesures proposées et suggère que des exemples concrets soient intégrés au mémoire pour encore mieux les présenter.

**3.3. M. PIERRE BELLEROSE, VICE-PRÉSIDENT, RELATIONS PUBLIQUES, ACCUEIL, RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DU PRODUIT, TOURISME MONTRÉAL**

Le mémoire de Tourisme Montréal vise avant tout, comme M. Bellerose l'indique, à faire ressortir l'importance du volet international de la culture, à sensibiliser les commissaires à la nouvelle réalité du tourisme culturel à Montréal et enfin, à démontrer l'intérêt de soutenir l'intervention de l'organisme

en ce sens, afin de maintenir et stimuler encore davantage la synergie entre les secteurs du tourisme et de la culture à Montréal.

Après avoir démontré, à l'aide de données chiffrées, la place incontournable qu'occupent de nombreux acteurs et produits culturels dans l'expérience touristique montréalaise, M. Bellerose présente certaines des recommandations proposées par Tourisme Montréal, qui portent essentiellement sur des points qui devraient être plus présents dans la Politique finale, comme en font foi le [mémoire](#) et la [présentation](#) de l'organisme, disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	S'interroge sur la présence ou non d'une barrière linguistique pour les touristes non francophones souhaitant profiter de l'offre culturelle montréalaise / Demande s'il y aurait un intérêt à développer des initiatives de médiation culturelle destinées spécifiquement à ces clientèles / Demande plus de précisions sur le concept de « produit autochtone urbain » présenté dans le mémoire.
M. Pierre L'Heureux	Demande comment Tourisme Montréal réconcilie la proposition de prioriser le déploiement de pôles touristiques forts avec la tendance assez forte qui a cours dans les grandes villes nord-américaines et qui consiste à décloisonner ces centres touristiques forts et à amener l'activité touristique dans les quartiers.

**3.4. M. BASTIEN GILBERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET MME MANON TOURIGNY, PRÉSIDENTE, REGROUPEMENT DES CENTRES D'ARTISTES AUTOGÉRÉS DU QUÉBEC ; MME MARTHE CARRIER, DIRECTRICE, GALERIE B-312 ; ET MME EMMANUELLE CHOQUETTE, DIRECTRICE, ARPRIM, CENTRE D'ESSAI EN ART IMPRIMÉ**

M. Gilbert débute sa présentation en disant souhaiter ce soir informer les commissaires de la spécificité de l'action des centres d'artistes autogérés dans la vie culturelle et artistique de Montréal. Ces organisations à but non lucratif gérés par des artistes évoluant dans le domaine de l'art contemporain ou actuel œuvrent soit dans la diffusion, soit dans la production. M. Gilbert tient à rappeler que ces centres ont besoin du soutien de la Ville pour réaliser leur mission. Puisque ce soutien passe par le Conseil des arts de Montréal (CAM), le Regroupement recommande avant tout que l'adoption de la nouvelle Politique de développement culturel de la Ville soit l'occasion de revoir à la hausse le budget du CAM d'ici les quatre prochaines années afin qu'il atteigne 20 millions de dollars.

M. Gilbert indique par ailleurs que le Regroupement sollicite tout particulièrement l'appui de la Commission pour que la Ville profite de l'adoption de cette Politique, et de celle des projets de loi 121 et 122 à Québec, pour faire en sorte que les centres d'artistes autogérés locataires dans leur immeuble puissent bénéficier de réductions ou d'exemptions de taxes. Le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse [ville.montréal.qc.ca/commissions](http://ville.montréal.qc.ca/commissions), présente également d'autres considérations relatives à l'environnement dans lequel évoluent les centres d'artistes autogérés à Montréal.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Salue la référence dans le mémoire à la situation particulière de l'arrondissement du Plateau–Mont-Royal, quelque part entre les grands pôles culturels centraux et les quartiers culturels, et où la culture est littéralement tissu social / Considère que la Ville doit pouvoir mener une réflexion dédiée à une telle situation particulière.
M. Pierre L'Heureux	Demande si le Regroupement a des pistes de solution à proposer pour répondre aux problèmes posés par la pression à la hausse sur les loyers engendrée par l'installation d'une grande entreprise dans un secteur donné.

**3.5. M. BILLY WALSH, DIRECTEUR GÉNÉRAL, SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL WELLINGTON**

M. Walsh précise que le mémoire que la Société de développement commercial (SDC) Wellington dépose aujourd'hui a été préparé en étroite collaboration avec M. François Richer, consultant en développement stratégique de projets culturels. Il fait ensuite valoir que le développement culturel dans les quartiers périphériques au centre-ville passe désormais beaucoup par le travail réalisé par les sociétés de développement commercial, associations de commerçants ayant pour but de créer de l'attraction autour d'une destination particulière. La SDC Wellington s'appuie à cet effet sur la

synergie des 3C (créateurs, citoyens, commerçants) qui représenterait un modèle efficace pour mettre en place le développement culturel des quartiers.

Les quatre recommandations présentées par M. Walsh visent dans l'ensemble à amener la Ville à reconnaître officiellement l'effort et la contribution des SDC en matière de diffusion culturelle, comme en fait foi le mémoire de l'organisme, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Anne-Marie Sigouin	Reconnaît l'importance du rôle des SDC dans le développement des quartiers culturels et celle de considérer le volet culturel des programmations qu'elles mettent en branle / Considère qu'il s'agit là d'un moyen intéressant d'encourager l'achat local et de favoriser la rétention des familles ainsi que la cohésion sociale dans les quartiers montréalais.
M. Pierre L'Heureux	Indique que le développement des quartiers culturels constitue l'un des 21 objectifs proposés dans le projet de Politique, qui se décline en cinq priorités d'action / Reconnaît l'intérêt que les arrondissements soutiennent l'élargissement du rôle des SDC dans les quartiers / Annonce son appui aux recommandations présentées par la SDC Wellington.
Mme Christine Gosselin	S'intéresse aux sources de financement alternatives pour les SDC, distinctes des contributions des commerçants / Mentionne l'exemple des revenus de parcomètres qui leur sont versés dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.
Mme Michèle D. Biron	Salue le développement récent de la rue Wellington, qui est devenue une artère commerciale dynamique, dont le rayonnement dépasse l'arrondissement de Verdun.

### 3.6. M. ROGER TRÉPANIÉ, PORTE-PAROLE, REGROUPEMENT DES ORGANISMES CULTURELS DE MONTRÉAL-NORD ET MME AMÉLIE GAUTHIER, DIRECTRICE GÉNÉRALE, BOUGE DE LÀ

Mme Gauthier se présente et explique qu'elle et M. Trépanier interviennent aujourd'hui devant la Commission au nom de six organismes culturels de l'arrondissement de Montréal-Nord. Elle précise que ceux-ci sont dans l'ensemble favorables aux grandes orientations présentées dans le projet de Politique de développement culturel mais qu'ils souhaitent obtenir l'assurance que les petits organismes à but non lucratif ne soient pas laissés pour compte dans son éventuelle mise en œuvre, particulièrement ceux issus d'arrondissements situés en périphérie du centre-ville.

M. Trépanier prend ensuite le relais pour présenter, à tour de rôle avec Mme Gauthier, les propositions du regroupement visant à enrichir le projet de Politique afin qu'il soit plus inclusif. Chacune d'entre elle se rapporte à l'un ou l'autre des 21 objectifs et priorités contenus dans le projet de Politique, allant des quartiers culturels au rayonnement, en passant, entre autres, par le loisir culturel et la pratique artistique amateur, comme en fait foi le mémoire du regroupement, disponible sur le site web des commissions permanentes à l'adresse : [ville.montreal.qc.ca/commissions](http://ville.montreal.qc.ca/commissions).

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Michèle D. Biron	Demande plus de précisions sur la recommandation visant à créer des ateliers d'artistes dans les quartiers excentrés.
M. Manuel Guedes	Salue la qualité des propositions soumises par le regroupement, qui reflètent certainement la réalité de nombreux autres arrondissements.
M. Pierre L'Heureux	Reconnaît l'importance de décroisonner l'univers culturel montréalais et de mettre en valeur l'activité culturelle dans les quartiers / Demande si le regroupement considère important que la diversité ethnoculturelle de l'arrondissement de Montréal-Nord soit reflétée dans l'offre culturelle qu'on y trouve.
Mme Christine Gosselin	Demande si les organismes culturels de Montréal-Nord sont inclus dans la réflexion entourant la définition du projet de construction d'une nouvelle bibliothèque dans cet arrondissement / Demande quelle est l'évaluation que font les organismes du milieu des retombées du programme d'agents de liaison dans les bibliothèques.

Mme Anne-Marie Sigouin	Accueille favorablement la proposition visant à approfondir ou à diversifier la notion de quartier culturel / Demande ce que le Regroupement entend par une définition « plus inclusive » de ce que constitue l'art public / Demande un complément d'information aux représentantes du Service de la culture concernant des œuvres d'art public qui seraient situées sur le territoire de l'arrondissement mais ne seraient pas répertoriées.
------------------------	---

### 3.7. MME MAGDA FUSARO, VICE-RECTRICE AUX SYSTÈMES D'INFORMATION, UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

L'avis de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) sur le projet de Politique culturelle est centré autour d'une vision de la culture qui serait une forme de creuset, à la fois vecteur identitaire de Montréal, moteur de développement et facteur de cohésion sociale. Mme Fusaro explique que tout en souscrivant aux objectifs présentés dans le projet, l'UQAM présente cinq priorités qui lui apparaissent primordiales pour l'éventuelle mise en œuvre de la Politique.

Il s'agit (1) d'intensifier l'appropriation citoyenne de la culture; (2) de renforcer la vocation du Quartier des spectacles comme lieu d'expérimentation; (3) de valoriser une approche de collaboration et d'innovation; (4) d'accentuer le positionnement créatif de Montréal à l'international et (5) de partager la mémoire pour construire l'avenir. Pour chacune de ces priorités, Mme Fusaro identifie les actions qui pourraient être développées, d'une part par la Ville et d'autre part par l'Université elle-même. L'UQAM entend en effet continuer à exercer un leadership en matière de création artistique et de développement culturel, comme en font foi son [mémoire](#) et sa [présentation](#), disponibles sur le site web des commissions permanentes.

La présentation est suivie d'une période de questions et de commentaires des commissaires :

Mme Christine Gosselin	Demande plus d'informations au sujet de la mise en place imminente d'un Bureau de l'éducation supérieure à Montréal qui est mentionnée dans le mémoire.
M. Pierre L'Heureux	Félicite l'initiative de l'UQAM, qui représente la seule institution d'enseignement supérieur ayant soumis un mémoire dans le cadre de cette consultation / Salue le rôle important joué par cette université dans la vie culturelle montréalaise, entre autres en partageant ses locaux et infrastructures avec le milieu.

## 4. Levée de l'assemblée

La présidente remercie les participants ayant déposé un mémoire lors de cette assemblée et les assure que la Commission étudiera avec soin les propositions qu'ils contiennent, afin de déposer des recommandations qui reflètent leurs préoccupations.

Avant de clore cette assemblée, la présidente indique que les mémoires qui ont été déposés aujourd'hui seront disponibles en ligne dès demain, sur la page consacrée à la consultation sur le site web des commissions permanentes. Elle rappelle enfin que la consultation se poursuivra ici même demain, dans le cadre d'une autre séance publique qui débutera à 13 h 30 et à laquelle tous et toutes sont invités à assister.

La séance est levée à 22 h, sur une proposition de Mme Michelle Di Genova Zammit, appuyée par Mme Christine Gosselin.

DÉPOSÉ LE 18 AVRIL 2018

---

Michèle D. Biron  
Présidente  
Commission sur la culture, le patrimoine et les sports

---

**ORIGINAL SIGNÉ**

---

Myriam Laforce  
Secrétaire recherchiste

---